

POPPERS ET VISION

Par anais76780 Postée le 02/01/2023 01:34

Bonjour, Je consomme très occasionnellement du poppers en soirée (quatre fois par an voire moins). À l'occasion du réveillon j'en ai pris une dizaine de fois au cours de la soirée, ainsi que de l'alcool. Depuis, cela fait un jour que j'ai une tache lumineuse comme si j'avais été éblouie par une lumière et que ma vision périphérique est altérée. C'est assez handicapant et cela m'angoisse beaucoup. Je ne compte plus jamais prendre de poppers, est ce que cette altération de la vision est réversible et au bout de combien de temps?? Je suis étudiante donc c'est très handicapant. J'ai lu beaucoup de témoignages anxiogènes de personnes consommant régulièrement et en grande quantité du poppers pour lesquelles cette altération n'a pas disparu. J'espère que ce n'est pas mon cas. J'ai également lu qu'il n'y avait aucun traitement médical possible. Je suis très angoissée par cette altération visuelle et je ne sais pas quoi faire. Bien cordialement, En vous souhaitant une bonne année.

Mise en ligne le 04/01/2023

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude, et nous saluons votre capacité à nous contacter dans un moment de grand stress.

Il est vrai qu'internet regorge de témoignages pas forcément crédibles et sourcés, qui peuvent majorer l'anxiété.

Récemment, l'INSERM (Institution National de la Santé Et de la Recherche Médicale) s'est penchée sur le lien entre consommations de poppers et troubles visuels. Il s'est avéré que l'oxyde nitrique contenu dans les vapeurs de poppers altère des cellules de la rétine.

Toutefois, l'étude met en évidence la réversibilité des troubles visuels, une fois les consommations de poppers arrêtées. Il faut parfois plusieurs mois avant de récupérer, mais le corps est une fabuleuse machine dont certains éléments se régénèrent sans cesse.

Nous vous encourageons à vous rendre aux urgences ophtalmologiques afin de faire quelques examens et d'avoir un réel avis médical (notre service ne dispose pas de médecin).

A Paris, l'Hôpital des 15-20 est spécialisé dans les prise en charge des affections de l'oeil. L'étude de l'INSERM que nous évoquions s'est même tenue en partenariat avec cet hôpital. Nous vous joignons en fin de réponse leur site internet recensant les documents à apporter en vue d'une prise en charge aux urgences. Cependant, vous êtes tout à fait libre de vous rendre dans un autre établissement.

Nous espérons que nos éléments de réponse ont pu vous apporter un éclairage fiable, et ont pu apaiser votre angoisse. Nous ajoutons l'article internet consacré à l'étude de l'INSERM, à titre d'information et de source, mais vous n'êtes pas obligée de le consulter pour le moment (pour ne pas accentuer votre anxiété).

N'hésitez pas à recontacter notre équipe en cas de besoin, par téléphone (entre 8h et 2h, au 0 800 23 13 13, appel gratuit et anonyme), ou par tchat (entre 14h et minuit). Nous sommes ouverts tous les jours sans exception.

Nous vous souhaitons une bonne continuation, et nous espérons que vous pourrez retrouver un peu de sérénité pour ce début d'année.

Prenez bien soin de vous.

En savoir plus :

- Urgences ophtalmologiques des 15-20
- Etude INSERM Poppers et troubles de la vision